

Facturation des actes de téléconsultations

TC (spécialistes) ou TCG (généralistes)

Dispositions particulières « Covid-19 »

sous macOS – CATALINA



Table des matières

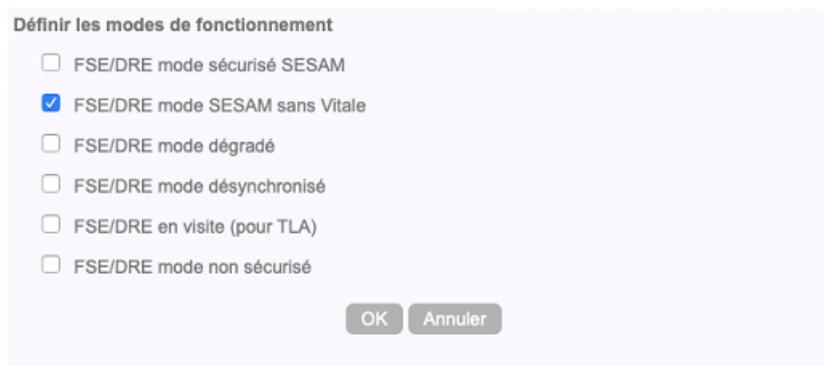
1- Lire Carte CPS.....	2
2- Passer en mode « SESAM sans Vitale ».....	2
3- Sélectionner un patient déjà connu.....	3
4- Saisir un nouveau patient.....	4
5- Paramétrer la feuille de soins.....	6
6- Réaliser une facture avec l'acte « TC » ou « TCG ».....	7
7- ATTENTION – Repasser en mode « Sécurisé ».....	8
8- TRES IMPORTANT – Dispositions particulières «COVID-19».....	9

1- Lire Carte CPS

2- Passer en mode « SESAM sans Vitale »

Sélectionner le menu « **Paramètres/ Mode de fonctionnement** »

Sélectionner « **FSE/DRE mode SESAM sans Vitale** » comme mode de fonctionnement

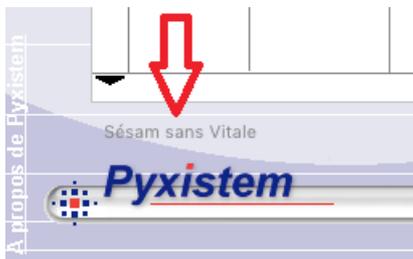


Définir les modes de fonctionnement

- FSE/DRE mode sécurisé SESAM
- FSE/DRE mode SESAM sans Vitale
- FSE/DRE mode dégradé
- FSE/DRE mode désynchronisé
- FSE/DRE en visite (pour TLA)
- FSE/DRE mode non sécurisé

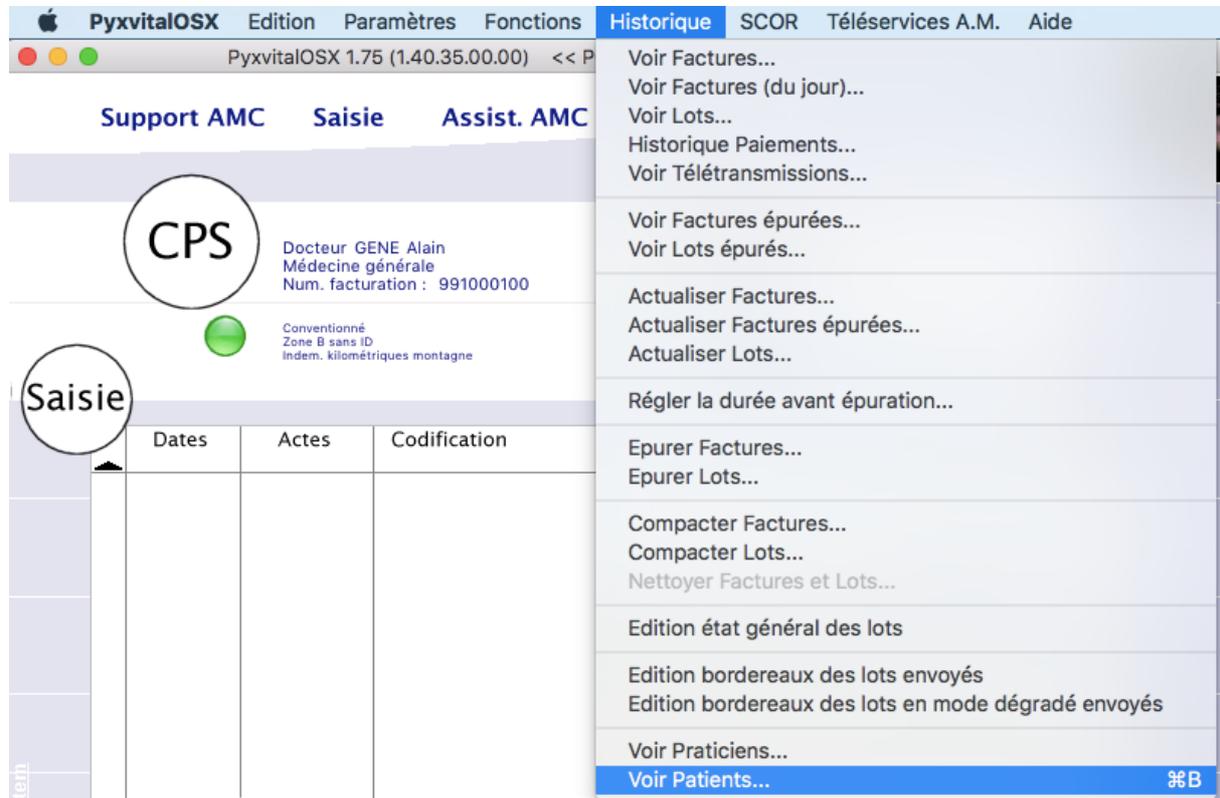
OK Annuler

Pour confirmer cette action le mode de fonctionnement « **Sesam sans Vitale** » apparaît en bas à gauche de la fenêtre générale de Pyxvital :



3- Sélectionner un patient déjà connu

Les données sont directement extraites de la base patient si celui-ci est déjà connu (carte vitale déjà lue auparavant). Passer par le menu « **Historique / Voir patients** »



La liste des patients s'affiche à l'écran. Vous pouvez utiliser la zone de filtrage en bas pour commencer la saisie du nom du patient. Sélectionner le patient voulu puis « **double-clic** » et vérifier l'affichage dans le cartouche patient :

Historique des patients

N.	Nom	Prénom	Date de naissance	Rg...	NIR assuré
1	DUPONT	CLAUDE	20/19/1951	1	1511962965175
2	DUPONT	FLORENT	01/01/1984	1	1840163220820
3	DUPONT	HELENE	12/07/1983	2	1511962965175
4	DUPONT	MARIE	12/07/1983	3	1511962965175
5	ESSAI	AGNES	25/12/1995	1	1421962965165
6	ESSAI	ALAIN	01/19/1942	1	1421962965165
7	ESSAI	ALEXANDRE	05/10/1993	1	1421962965165
8	ESSAI	ALEXIS	04/09/		
9	ESSAI	ARTHUR	24/12/		
10	ESSAI	DESIRE	31/12/		
11	IMTIUN	FELICIEN	01/01/1		
12	IMTIUN	ISEULT	15/01/1		
13	IMTIUN	ISILDURE	17/11/2		
14	SIMON	LOUIS	01/09/		
15	SIMON	MICHEL	01/01/1		
16	SIMON	SIMONE	07/08/1973	1	1730163220814

Vitale

ESSAI ALAIN
N° : 1421962965165-96
Régime général
01/19/1942-1
Droits AMO ouverts

Filtre sur le nom :

4- Saisir un nouveau patient

Le menu « **Edition / Effacer patient** » permet de partir d'un formulaire quasiment vide.

Les zones de textes suivies d'un astérisque « * » doivent obligatoirement être saisies et apparaissent en « Erreur » si elles sont laissées vides après une validation de la fenêtre en appuyant sur le bouton « OK ».

A noter également que **les informations en BLEU sont nécessaires pour un appel ADRI** qui corrigera le reste des informations du patient qui auraient pu être erronées.

Définition d'un patient

Bénéficiaire :

Nom ✕ * Erreur Prénom ✕ * Erreur

Date de naissance ✕ * Erreur **Rang gémellaire** ✕ * Erreur

Qualité Erreur

NIR individuel (optionnel) ✕ Clé ✕

Assuré (si différent du bénéficiaire) :

Nom ✕ Prénom ✕

Date de naissance ✕ Rang gémellaire 1 ✕ *

Renseignements médico-administratifs :

NIR assuré ✕ * Erreur Clé ✕ * Erreur

Grand régime Régime général ✕ *

Caisse gestionnaire ✕ * Erreur Centre gestionnaire ✕ * Erreur

Régime local d'Alsace-Moselle Code couverture (sinon 0) 0 ✕ *

OK Annuler

- le NIR de l'assuré
- la date de naissance
- le rang gémellaire correspond à l'ordre de naissance s'il s'agit de jumeau ***s'il n'est pas connu, inscrire par défaut 1***
- le code régime ***s'il n'est pas connu, inscrit par défaut 01 (Régime général)***
- la caisse ***si elle n'est pas connue, inscrire par défaut 000***
- le Centre gestionnaire ***s'il n'est pas connu, inscrire par défaut 9999***

Le Téléservice ADRI :

Il est activé lors de la facturation de téléconsultations et permettra de corriger d'éventuelles erreurs de saisie (Caisse, centre etc).

Cependant, en cas de dysfonctionnements éventuels des services ADRI, il est toujours possible de facturer même si les serveurs de l'Assurance Maladie renvoient une erreur technique. **Attention ! cette procédure exceptionnelle est sujette à rejets. Ne poursuivez la facturation que si le patient est bien connu et si les données saisies peuvent être considérées comme raisonnablement fiables.**

Le site <https://www.sesam-vitale.fr/adresses-des-centres-payeurs-es> vous permet de vérifier les centres payeurs.

Renseigner les informations du nouveau patient et valider en cliquant sur « **OK** » :

Définition d'un patient

Bénéficiaire :

Nom	ESSAI	X *	Prénom	ALAIN	X *
Date de naissance	01/19/1942	X *	Rang gémellaire	1	X *
Qualité	Assuré	X *	Clé		X
NIR individuel (optionnel)		X			

Assuré (si différent du bénéficiaire) :

Nom		X	Prénom		X
Date de naissance		X	Rang gémellaire	1	X *

Renseignements médico-administratifs :

NIR assuré	1421962965165	X *	Clé	96	X *
Grand régime	Régime général	X *	Centre gestionnaire	9881	X *
Caisse gestionnaire	349	X *	Code couverture (sinon 0)	0	X *
<input type="checkbox"/> Régime local d'Alsace-Moselle					

OK Annuler

Bien vérifier ensuite les informations du patient affichées dans l'écran de Pyxvital. Si le téléservice ADRI a bien fonctionné une mention <ADR> apparaît en **VERT** :



5- Paramétrer la feuille de soins

Si vous envisagez de faire l'avance de frais pour votre patient : cochez « **Tiers-Payant A.M.O.** ».

- Si vous facturez un **acte TC à 23€ SANS exonération** votre patient devra vous régler les 30% restants. Vous serez réglé des 70% par l'Assurance Maladie Obligatoire.

Montant des honoraires perçus : 6,90€

Total des honoraires perçus	6.90
27/03/20	FSE

- Si vous facturez un **acte TC à 23€ AVEC exonération** votre patient n'aura rien à payer. Vous serez réglé des 100% par l'Assurance Maladie Obligatoire.

Montant des honoraires perçus : 0,00€

Total des honoraires perçus	0.00
27/03/20	FSE

Sans tiers payant positionné, le patient devra vous régler la totalité de la facture. Il sera remboursé ultérieurement par l'Assurance Maladie Obligatoire.

Total des honoraires perçus	23.00
27/03/20	FSE

6- Réaliser une facture avec l'acte « TC » ou « TCG »

Définition de la prestation 1 - TP AMO - date de la FSE 10/04/20

Prestation :

Date d'exécution
10/04/2020 ✕ *

Montant honoraires
23.00 ✕ *

Code de la prestation
TC ✕ *

Coefficient
1.00 ✕ *

Code CCAM
✕

Modificateur(s) CCAM
✕

Remboursement exceptionnel

Soins de Nuit

Soins le Dimanche ou un jour férié

Autres cas particuliers d'exonération
Néant ✕ *

Mentions particulières :

Libellé qualifiant l'exonération ou le taux
Néant ✕ *

Entente préalable :

DEP

Code de l'accord
Pas de réponse dar ✕ *

A domicile

Qualificatif de dépense
Néant ✕ *

Quantité / nombre de Km
1 ✕ *

Activité | Phase CCAM
10 ✕

Association Non Prévue CCAM
0 ✕ *

Suppl. de charge CCAM

Soins en Urgence

Soins en rapport avec une ALD

Date
✕

OK Annuler

Edit « Covid-19 » : Pour appliquer le taux à 100% mentionnez dans la zone « **Autres cas particuliers d'exonération** » : « **Soins particuliers exonérés** » à l'aide du menu déroulant.

Remboursement exceptionnel

Soins de Nuit

Soins le Dimanche ou un jour férié

Autres cas particuliers d'exonération
Soins particuliers e) ✕ *

Mentions particulières :

Libellé qualifiant l'exonération ou le taux
Néant ✕ *

Suppl. de charge CCAM

Soins en Urgence

Soins en rapport avec une ALD

- Si vous êtes en mode « **Sécurisé** » vous ne pourrez pas charger de patient en base ni saisir les données de l'assuré.
- Si vous êtes en mode « **Dégradé** » vous aurez un message de refus à la fin de la saisie de l'acte :



- Si le téléservice ADRI (Acquisition des DRroits Intégrés) ne fonctionne pas (donc si il n'y a pas le petit sigle <ADR> sur les informations Vitale du patient), vous aurez aussi un message de signalement sachant que l'ADRI se fait automatiquement en lecture de carte.



Aucun justificatif n'est à fournir pour le TC.

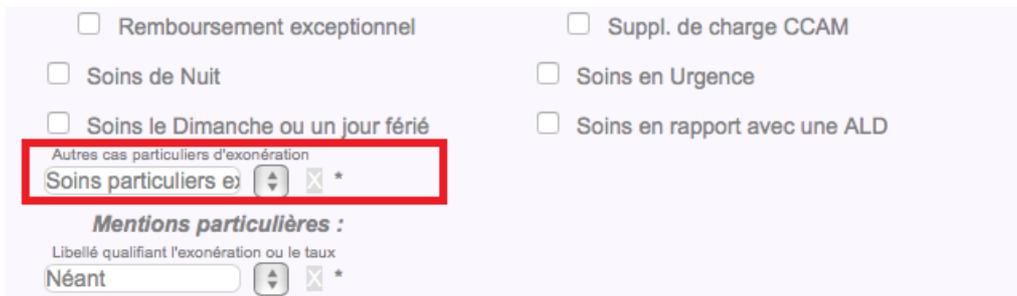
7- ATTENTION – Repasser en mode « Sécurisé »

Une fois la facturation terminée, il faut repasser en mode « **FSE/DRE mode sécurisé SESAM** » pour reprendre une facturation classique avec carte vitale.



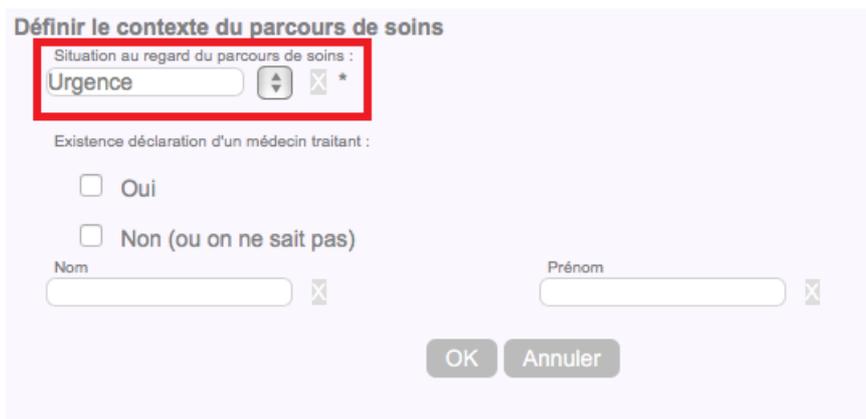
8- TRES IMPORTANT – Dispositions particulières «COVID-19»

Les actes de téléconsultations réalisés dans le cadre d'une prise en charge du « Covid-19 » seront **pris en charge à 100% par l'assurance maladie obligatoire** en tant que « **soins particuliers exonérés** ». Vous pouvez appliquer cette mention comme indiqué :



The screenshot shows a form with several checkboxes: 'Remboursement exceptionnel', 'Soins de Nuit', 'Soins le Dimanche ou un jour férié', 'Autres cas particuliers d'exonération', 'Suppl. de charge CCAM', 'Soins en Urgence', and 'Soins en rapport avec une ALD'. The 'Autres cas particuliers d'exonération' section is highlighted with a red box, showing a dropdown menu with 'Soins particuliers e)' selected. Below this, there is a section for 'Mentions particulières' with a dropdown menu showing 'Néant'.

- Saisir le **contexte d'urgence du parcours de soins** : Si vous n'êtes pas le médecin traitant du patient, ou s'il n'a pas de médecin traitant, vous devez préciser le contexte du parcours de soins « Urgence » (dérogation au parcours de soins)



The screenshot shows a form titled 'Définir le contexte du parcours de soins'. The first dropdown menu, labeled 'Situation au regard du parcours de soins', has 'Urgence' selected and is highlighted with a red box. Below this, there are checkboxes for 'Existence déclaration d'un médecin traitant' with options 'Oui' and 'Non (ou on ne sait pas)'. There are also input fields for 'Nom' and 'Prénom', and 'OK' and 'Annuler' buttons at the bottom.

- Appeler ADRI à partir des données d'identification du bénéficiaire des soins acquises par le PS.

Même si le patient n'est pas déjà connu, vous pouvez interroger le service ADRI pour effectuer la facturation de téléconsultation.